

OPTION

Arboriste : Grimpeur(euse)- élagueur(euse)



DEGRÉ

3^e degré professionnel - 7^e année PB

ETUDES
PRÉALABLES
IDÉALES

Avoir terminé avec fruit la 6^e année de l'enseignement secondaire et être en possession du Certificat de Qualification (C6) de l'une des sections suivantes :

- 6 P Ouvrier(ère) qualifié(e) en Sylviculture
- 6 TQ Agent(e) technique de la nature et des forêts
- 6 P Ouvrier(ère) qualifié(e) en agriculture
- 6 TQ Technicien(ne) en agriculture
- 6 P Ouvrier(ère) qualifié(e) en horticulture
- 6 TQ Technicien(ne) en horticulture

SUITE D'ETUDE
POSSIBLE

Bachelier et Master

OBJECTIFS DE
LA FORMATION

Connaissance approfondie des arbres, de leur développement morphologique et de leur état sanitaire. Apprentissage des bons gestes pour la maîtrise des techniques utilisées en matière d'élagage d'arbres. Pratique des techniques liées à la grimpe, à l'élagage et à l'application des mesures de sécurité.

La formation ménage également un important volet de stages en entreprise qui complète la formation scolaire tout en permettant à l'apprenant de prendre conscience de la réalité du monde professionnel.

Les élèves seront capables d'entretenir tous types d'arbres rencontrés dans les parcs et jardins voire en forêts, et de réaliser des élagages dangereux.

CERTIFICATION

A l'issue de la 7^e réussie, obtention du Certificat :

- de l'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
- de Qualification de Septième année de l'Enseignement Secondaire (CQ7)

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court et de type long, mais non universitaire.

I.P.E.S. Ath (site 1)
rue Paul Pastur, 11
7800 Ath

Tél : 068/26 46 50
Fax : 068/26 46 89
Courriel Direction : muriel.leclercq@eduhainaut.be